

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1389

présenté par
Mme Le Peih

ARTICLE 18**Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

I. - À l'alinéa 4, après le mot :

« sport »,

insérer les mots :

« et des industries produisant des aliments pour la pratique sportive ».

II. – Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« X. – La perte de recettes pour les organismes de sécurité sociale est compensée à due concurrence par la majoration des droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La liste communiquée par le Gouvernement des secteurs dits dépendant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel exclut de son périmètre de nombreux secteurs pourtant aujourd'hui en grande difficulté. Cette liste devrait prendre en compte l'ensemble des secteurs ayant particulièrement souffert de la fermeture depuis le 15 mars des installations sportives, clubs de sports, centres de culture physique, de la suspension des entraînements sportifs et de l'annulation d'événements essentiels au maintien de leur chiffre d'affaires tels que les compétitions sportives.

Tel est notamment le cas des entreprises fabricant des aliments pour sportifs. Privées de leurs principaux débouchés - pour certaines PME, la dépendance à ces débouchés est de 100 % - les entreprises fabriquant des aliments pour sportifs se trouvent en grande difficulté. La production des aliments pour sportifs est aujourd'hui quasiment à l'arrêt, entraînant des pertes de 80 à 90% du chiffre d'affaires sur ce segment pour les entreprises fabricantes. Le présent amendement a été discuté et préparé avec les industries concernées et notamment l'entreprise Overstim.s.

Au titre de leur dépendance au secteur sportif, cet amendement prévoit d'inclure dans la liste des secteurs éligibles aux aides renforcées de l'État les industries produisant des aliments dédiés à la pratique sportive.